

# Carte de Cassini

## Description

<b>Thème</b>	Milieux forestiers
<b>Résumé de la donnée</b>	La carte de Cassini, appelée aussi Carte de l'Académie, est la plus ancienne carte détaillée de la France. Elle représente l'ancienne occupation du sol et les zones anciennement boisées et humides existantes au XVIII <sup>ème</sup> siècle.
<b>Emprise géographique</b>	France métropolitaine
<b>Mise à jour et référence temporelle</b>	Les relevés ont été effectués entre 1756 et 1781, et les 181 feuilles composant la carte ont été publiées entre 1756 et 1815. La mise à jour est inexistante.
<b>Résolution spatiale</b>	1/86 400ème

## Accès

<b>Accessibilité</b>	<b>Tarification</b> : Gratuit <b>Contraintes d'accès et d'utilisation</b> : Licence libre
<b>Producteur de la donnée</b>	Bibliothèque nationale de France, CNRS
<b>Adresse internet</b>	<a href="http://www.geoportail.gouv.fr/donnee/54/carte-de-cassini-XVIIIe-siecle?c=1.0986386930841712">http://www.geoportail.gouv.fr/donnee/54/carte-de-cassini-XVIIIe-siecle?c=1.0986386930841712</a> [1]
<b>Format de la donnée</b>	Simple visualisation

## Utilisation dans le cadre de la TVB

<b>Echelle(s) d'utilisation</b>	Régionale, Départementale
<b>Éléments utiles pour la TVB pouvant être identifiés</b>	<b>Milieux identifiables</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Milieux forestiers</b> : elle constitue une donnée intéressante à exploiter pour apporter des précisions à la cartographie des sous-trames des milieux forestiers. Elle ajoute un aspect temporel à l'étude cartographique des milieux forestiers en donnant une idée de l'évolution forestière. Il est également possible de localiser, grâce à elle, les grands massifs issus de boisements anciens.</li></ul>
<b>Avantages</b>	C'est la seule donnée qui cartographie les milieux anciennement forestiers. Elle offre donc une dimension temporelle à toute étude cartographique de la Trame verte et bleue.
<b>Limites</b>	Il s'agit d'une très ancienne carte réalisée à la main, elle est donc très approximative en ce qui concerne les limites des zones forestières. Il n'y a aucune précision sur les espèces qui vivent en milieu forestier, ou sur toute occupation forestière actuelle.
<b>Cas d'utilisation</b>	La Carte de Cassini est utilisée par exemple dans les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) des régions Poitou-Charentes, Auvergne et PACA. Les documents de ces SRCE sont consultables aux adresses suivantes :  Poitou-Charentes : <a href="http://www.tvb-poitou-charentes.fr/">http://www.tvb-poitou-charentes.fr/</a> [2]  Auvergne : <a href="http://extranet.srce.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/le-projet-de...">http://extranet.srce.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/le-projet-de...</a> [3]  PACA : <a href="http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/le-srce-pas-a-pas-r1593.html">http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/le-srce-pas-a-pas-r1593.html</a> [4]

**URL source:** <http://trameverteetbleue.fr/outils-methodes/donnees-mobilisables/carte-cassini>

### Liens

[1] <http://www.geoportail.gouv.fr/donnee/54/carte-de-cassini-XVIIIe-siecle?c=1.0986386930841712>

[2] <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/>

[3] <http://extranet.srce.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/le-projet-de-srce-auvergne-soumis-a65.html>

[4] <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/le-srce-pas-a-pas-r1593.html>